

Castor fiber



© P. Kuligowski



© C. Gauberville/ef

Trace de queue dans la vase molle



© C. Gauberville/ef

Barrage de Castor

Description de l'espèce

Le Castor est le plus gros rongeur d'Europe (80 à 90 cm de long plus la queue qui atteint 35 à 40 cm) ; le corps est trapu, la tête large, l'ensemble du pelage brun ; la queue, aplatie horizontalement, est poilue à la base puis écailleuse. L'animal pèse de 25 à 30 kg à l'âge adulte.

On peut facilement le confondre avec le Ragondin (dans l'eau l'arrière train est presque toujours visible chez ce dernier, alors que c'est rarement le cas chez le Castor).

Indices de présence

Les signes de présence sont nombreux et faciles à identifier :

- coupes d'arbustes ou d'arbres de différentes espèces mais préférentiellement des saules et des peupliers ;
- réfectoire sous forme de regroupement de branches et branchettes souvent presque totalement blanchies (l'animal a mangé l'écorce mettant le bois à nu) ;
- barrages sur les petites rivières ;
- terrier-hutte (amoncellement de branchages sur les flancs de berges) ;
- traces de pattes ou de queue dans la vase.

Répartition régionale et populations

L'espèce est présente sur l'ensemble du cours de la Loire en région Centre et colonise les affluents et les petites rivières. Les adultes défendent un territoire, ce qui limite de facto le nombre d'individus sur un cours d'eau donné (en plus du fait que toutes les berges ne conviennent pas pour la construction d'un terrier). Une centaine de familles constitue la population de la région Centre.

Habitats et mesures de gestion favorables

L'habitat du Castor est limité à la rivière et sa bande boisée (ripisylve) sur une ou deux dizaines de mètres sur lesquels les mesures favorables à l'espèce s'appliqueront :

- maintenir ou restaurer des ripisylves et notamment des habitats à bois tendre (en particulier les saulaies que les animaux recèpent) ;
- intervenir manuellement pour la gestion des embâcles ou des arbres dangereux lors des entretiens de rivière ;
- proscrire les appâts empoisonnés utilisés pour le Ragondin ou le Rat musqué dans les secteurs occupés par le Castor (ou les disposer à plus de 20 m des rives) ;
- maintenir ou restaurer des saulaies arbustives en milieu urbain ;
- proscrire toute possibilité d'introduction de Castor canadien sur le réseau hydrographique ;
- protéger les peupleraies de culture en bordure de rivière ; un manchon grillagé de 0,80 à 1 m de haut fermement maintenu par des piquets est à même de protéger efficacement les arbres. Cela concerne aux arbres de bordures (sur une vingtaine de mètres par rapport à la rive définie par les plus hautes eaux).